L'écloserie à homards de l'Ile-de-Sein

Genèse et mise en oeuvre du projet

Face à la raréfaction du homard sur le littoral, **une coopérative "Ecloserie de l'Ile-de-Sein" voit le jour en 1975** à la suite d'expérimentations très encourageantes.

Le constat des Sénans à l'initiative du projet est simple. Il fallait 20 casiers en 1950 pour capturer 20 homards aux abords des côtes de l'île du Ponant, il en faut désormais 500. L'appauvrissement des fonds côtiers, traditionnellement riches en homards, devient donc critique pour la population de l'île, 835 habitants à cette date, dont 180 hommes résidant en permanence sur l'île. Sur ces 180 hommes, 173 sont des marins-pêcheurs embarqués exerçant leur métier à plein temps. Leur activité pêche est de surcroît cotière et essentiellement orientée vers les crustacés. C'est donc tout l'équilibre économique de cette communauté tournée vers la mer qui est mis en péril par la raréfaction de la ressource halieutique, particulièrement s'agissant du homard. D'ores et déjà, les différents rapports du Groupement des pêches maritimes bretonnes et des Affaires maritimes constatent que l'appauvrissement des zones de pêches traditionnelles des Sénans concourt à la diminution de la population, accompagnée d'un exil périodique des pêcheurs pour pratiquer la pêche des coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc et en baie de Seine.

L'écloserie, sous l'impulsion de la municipalité de l'Ile-de-Sein, se fixe donc des objectifs ambitieux. Celui de se constituer en centre de production de bébés homards destinés à être immergés par la suite en milieu naturel afin de repeupler une partie des côtes finistériennes, tout en devenant un centre de recherche sur la réintroduction marine des crustacés.

L'ancienne écloserie à homards en mars 2013. Archives départementales du Finistère

Photo Archives départementales du Finistère

Précédent Suivant

Le contexte est favorable. Plusieurs projets expérimentaux d'écloseries viennent de voir le jour sur les côtes françaises (écloserie de l'Ile-d'Yeu et de l'Ile-d'Houat en 1972). Les îles du Ponant sont en effet

privilégiées pour ce type d'implantation eu égard à la dépendance de la population à la ressource marine côtière (soutien de la population locale) et à la qualité de leurs eaux. Lors de la saison 1973, l'écloserie du Groupement coopératif de l'Ile-d'Houat livrait déjà 150 000 bébés homards, avec un taux de survie post-larves de 100%, dépassant de ce fait largement l'objectif de production initial de 100 000 crustacés.

Tenant compte de cette performance, l'écloserie de l'Ile-de-Sein ambitionne dès la naissance du projet de disposer environ chaque année de 300 000 jeunes pour repeupler valablement les fonds proches de l'île. Ce projet évoque même un chiffre de 500 000 homards par an à brève échéance afin de repeupler l'aire maritime de la région du Cap.

A sa mise en oeuvre, la coopérative maritime assurant le fonctionnement de l'écloserie regroupe les organismes suivants : la commune de l'Ile-de-Sein (maître d'oeuvre de l'opération), l'Armement Coopératif Finistérien, la mutuelle d'assurance du Crédit Maritime, les coopératives d'Audierne, de l'Ile-de-Sein, de Douarnenez et de Brest, des marins-pêcheurs de l'Ile-de-Sein et d'Audierne, la Société des Grands Viviers d'Audierne.

Fonctionnement et difficultés

La construction des bâtiments abritant l'écloserie a lieu en 1976, en partie Nord de l'île, aux abords du grand phare, site offrant de larges possibilités pour de futures extensions. L'entrée en service des installations se fait en 1978. Malheureusement, les résultats sont très décevants et l'écloserie de l'Ile-de-Sein demeure très en retrait des productions réalisées par les écloseries des îles d'Houat et d'Yeu. En 1980, la production atteint 102 000 post-larves et 8 500 juvéniles d'un an pour Houat, 177 391 post-larves et 3 240 juvéniles d'un an pour l'île-d'Yeu, quand l'écloserie de Sein n'enregistre aucune production.

Selon l'équipe de l'écloserie, cet échec est dû à une température trop basse de l'eau en période estivale (3 à 4°C d'écart avec les eaux des îles d'Houat et d'Yeu à la même période) et à un stock de femelles grainées trop faible par manque d'apports des bateaux de pêche. La diversification des activités apparaît alors comme un recours pour l'écloserie de l'Ile-de-Sein dont les résultats sont trop en deçà des investissements consentis. On tente donc de nouvelles expérimentations comme en 1980, où l'on fait des essais d'alevinage de bars. Cette tentative est un échec et là encore, il semble que la trop basse température de l'eau de mer soit en cause. Pour y remédier, on projette même un temps d'exploiter l'eau chaude récupérable à la sortie du système de refroidissement de la future centrale nucléaire de Plogoff. Ce projet est enterré dans le sillage de celui de la construction de la centrale

Revue de presse

Retourner à la frise chronologique

Pour en savoir plus sur "L'écloserie à homards" de l'Ile-de-Sein, vous pouvez consulter les cotes suivantes en salle de lecture à Quimper : 1715 W 154-163

Pour obtenir le détail de ces cotes, nous vous invitons à consulter le **répertoire méthodique Affaires maritimes**.